



FICHE DE DONNEES DE SECURITE

Page : 1 / 6

Edition révisée n° : 2

Date : 22 / 5 / 2015

Remplace la fiche : 24 / 1 / 2013

Proleal

FSL-104

Attention



SECTION 1 Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

Nom commercial : Proleal
Type de produit : Fertilisant.

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Usage : Agriculture.

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Identification de la société : ROSIER SA
Route de Grandmetz 11a
B-7911 Moustier Belgique-Belgie
Tel: +32 (0)69 87 15 10
www.rosier.eu
E-mail : reach@rosier.eu

1.4. Numéro d'appel d'urgence

N° de téléphone en cas d'urgence : +32 (0)70 245 245

SECTION 2 Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification CE 67/548 ou CE 1999/45

Classification : R43

Code(s) des classes et catégories de danger, Règlement (CE) N° 1272/2008 (CLP)

• Dangers pour la santé : Sensibilisation cutanée - Catégorie 1 - Attention - (CLP : Skin Sens. 1) - H317

2.2. Éléments d'étiquetage

Règlement d'Etiquetage CE 1272/2008 (CLP)

• Pictogramme(s) de danger



• Pictogramme(s) de danger : SGH07
• Mention d'avertissement : Attention
• Mention de danger : H317 - Peut provoquer une allergie cutanée.
• Conseils de prudence

Prévention : P272 - Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail.
P280 - Porter des gants de protection.

Intervention : P302+352 - EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: laver abondamment à l'eau et au savon.
P333+313 - En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: consulter un médecin.

ROSIER SA

Route de Grandmetz 11a B-7911 Moustier Belgique-Belgie
Tel: +32 (0)69 87 15 10
www.rosier.eu
E-mail : reach@rosier.eu



FICHE DE DONNEES DE SECURITE

Page : 2 / 6

Edition révisée n° : 2

Date : 22 / 5 / 2015

Remplace la fiche : 24 / 1 / 2013

Proleal**FSL-104**

SECTION 2 Identification des dangers (suite)

Considérations relatives à l'élimination : P501 - Eliminer ce produit et son récipient dans un centre de collecte des déchets dangereux ou spéciaux, conformément à la réglementation locale, régionale, nationale et/ou internationale.

2.3. Autres dangers

Autres dangers : Aucunes dans des conditions normales.

SECTION 3 Composition/informations sur les composants

3.1. / 3.2 Substance / Préparation

Substance / Préparation : Préparation.

Composants : Ce produit est dangereux.

Nom de la substance	Contenance	No CAS	No CE	Numéro annexe	REACH	Classification
Boric acid (H3BO3), reaction products with ethanolamine	Entre 35 et 50 %	94095-04-2	302-207-4	----	01-2119892821-29-0002	Non classé. (DSD/DPD) Non classé. (GHS)
Soufre	Entre 15 et 25 %	7704-34-9	231-722-6	016-094-00-1	01-2119487295-27-XXXX	R43 Skin Sens. 1;H317
Oxyde de manganèse	Entre 5 et 10 %	1344-43-0	215-695-8	----	01-2119448167-35-XXXX	Non classé. (DSD/DPD) Non classé. (GHS)
Ethylenediaminetetraacetic acid, tetrasodium salt	Entre 0,01 et 1 %	64-02-8	200-573-9	607-428-00-2	----	Xn; R20/22 Xi; R41 Eye Dam. 1;H318 Acute Tox. 4 (Oral);H302

SECTION 4 Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

Premiers secours

- Inhalation : Faire respirer de l'air frais.
- Contact avec la peau : Laver la peau avec de l'eau savonneuse.
- Contact avec les yeux : Rincer immédiatement et abondamment à l'eau. Consulter un médecin si l'indisposition ou l'irritation se développe.
- Ingestion : Rincer la bouche. Consulter un médecin si une indisposition se développe.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

- Inhalation : Aucun(es) dans des conditions normales.
- Contact avec la peau : Une exposition répétée au produit peut provoquer une sensibilisation : réaction allergique de la peau.
- Contact avec les yeux : Légèrement irritant au contact direct avec les yeux.
- Ingestion : Douleurs abdominales, nausées.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

: La décomposition thermique génère des vapeurs toxiques.

SECTION 5 Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction : Tous les agents d'extinction sont utilisables.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

ROSIER SA

Route de Grandmetz 11a B-7911 Moustier Belgique-Belgie

Tel: +32 (0)69 87 15 10

www.rosier.eu

E-mail : reach@rosier.eu



FICHE DE DONNEES DE SECURITE

Page : 3 / 6

Edition révisée n° : 2

Date : 22 / 5 / 2015

Remplace la fiche : 24 / 1 / 2013

Proleal

FSL-104

SECTION 5 Mesures de lutte contre l'incendie (suite)

Risques spécifiques : La décomposition thermique génère des vapeurs toxiques.

5.3. Conseils aux pompiers

Classe d'inflammabilité : Le produit n'est pas inflammable.

Protection contre l'incendie : Ne pas pénétrer dans la zone de feu sans équipement de protection, y compris une protection respiratoire.

Procédures spéciales : Soyez prudent lors du combat de tout incendie de produits chimiques.

Incendies avoisinants : Refroidir les conteneurs exposés par pulvérisation ou brouillard d'eau.

SECTION 6 Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Précautions individuelles : Fournir une protection adéquate aux équipes de nettoyage.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Précautions pour l'environnement : Eviter la pénétration dans les égouts et les eaux potables. Avertir les autorités si le produit pénètre dans les égouts ou dans les eaux du domaine public.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Méthodes de nettoyage : Nettoyer dès que possible tout épandage, en le récoltant au moyen d'un produit absorbant.
Rincer abondamment à l'eau. Utiliser des conteneurs de rejet adéquats.

6.4. Référence à d'autres sections

Référence à d'autres sections : Voir Rubriques 7, 8, 13.

SECTION 7 Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Manipulation : Produit à manipuler en suivant une bonne hygiène industrielle et des procédures de sécurité.
Eliminer rapidement des yeux, de la peau et des vêtements.
Se laver les mains et toute autre zone exposée avec un savon doux et de l'eau, avant de manger, de boire, de fumer, et avant de quitter le travail.

Général : Eviter toute exposition inutile.

7.2. Conditions nécessaires pour assurer la sécurité du stockage, tenant compte d'éventuelles incompatibilités

Stockage : Conserver à l'écart des aliments et boissons y compris ceux pour animaux.
Conserver dans un endroit sec, frais et bien ventilé.
Garder les conteneurs fermés hors de leur utilisation.
Protéger du gel.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

: Voir Rubriques 1.1, 1.2.

SECTION 8 Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

Limites d'exposition professionnelle : Aucune donnée disponible.

8.2. Contrôles de l'exposition

ROSIER SA

Route de Grandmetz 11a B-7911 Moustier Belgique-Belgie

Tel: +32 (0)69 87 15 10

www.rosier.eu

E-mail : reach@rosier.eu



FICHE DE DONNEES DE SECURITE

Page : 4 / 6

Edition révisée n° : 2

Date : 22 / 5 / 2015

Remplace la fiche : 24 / 1 / 2013

Proleal**FSL-104**

SECTION 8 Contrôles de l'exposition/protection individuelle (suite)

- Protection respiratoire : Aucun équipement de protection respiratoire n'est requis dans des conditions normales d'utilisation prévue avec une ventilation adéquate.
 - Protection des mains : Porter des gants.
Type de gants : gants résistants aux produits chimiques (nitrile, chloroprène, butyle ou autres gants adaptés, en accord avec les exigences de EN 374 (temps de passage : 480 min ; épaisseur : 0.6-0.8 mm ; demander conseil au fournisseur de gants)).
 - Protection de la peau : Si le contact répété avec la peau ou une contamination des vêtements est possible, porter des vêtements de protection.
 - Protection des yeux : Bien que des données spécifiques sur une irritation des yeux ne soient pas disponibles, porter une protection oculaire appropriée aux conditions de travail lors de la manipulation du produit.
 - Ingestion : Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation.
- Hygiène industrielle : Assurer une extraction ou une ventilation générale du local.

SECTION 9 Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

- Etat physique à 20 °C : Liquide.
Dispersion aqueuse dense.
- Couleur : Brun(e).
- Odeur : Faible.
- Seuil olfactif : Aucune donnée disponible.
- pH : 8.0
- Point de fusion [°C] : Non applicable (liquide aqueux).
- Point d'ébullition [°C] : Aucune donnée disponible.
- Point d'éclair [°C] : Non applicable. / Aucune donnée disponible.
- Taux d'évaporation : Non applicable. / Aucune donnée disponible.
- Inflammabilité : Non applicable (liquide non inflammable).
- Limites d'explosivité (inférieures - supérieures) : N'est pas classé comme explosif selon les critères CE.
- Pression de vapeur : Non applicable. / Aucune donnée disponible.
- Densité de vapeur : Non applicable. / Aucune donnée disponible.
- Densité : 1.33
- Solubilité dans l'eau : Complètement soluble.
- Coefficient de partage : n-octanol / eau : Non applicable. / Aucune donnée disponible.
- Température d'auto-inflammabilité : Non applicable (liquide non inflammable).
- Température de décomposition : Aucune donnée disponible.
- Viscosité : Non applicable.
- Propriétés explosives : N'est pas classé comme explosif selon les critères CE.

9.2. Autres informations

- Autres informations : Non comburant selon les critères CE.

ROSIER SA

Route de Grandmetz 11a B-7911 Moustier Belgique-Belgie

Tel: +32 (0)69 87 15 10

www.rosier.eu

E-mail : reach@rosier.eu



FICHE DE DONNEES DE SECURITE

Page : 5 / 6

Edition révisée n° : 2

Date : 22 / 5 / 2015

Remplace la fiche : 24 / 1 / 2013

Proleal

FSL-104

SECTION 10 Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

: Voir 10.2.

10.2. Stabilité chimique

Stabilité et réactivité : Produit stable dans les conditions normales de stockage, de manutention et d'emploi.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Réactions dangereuses : Aucun(es) dans des conditions normales.

10.4. Conditions à éviter

Conditions à éviter : Aucun(es) dans des conditions normales.

10.5. Matières incompatibles

Matières à éviter : Aucun(es) dans des conditions normales.

10.6. Produits de décomposition dangereux

Produits de décomposition dangereux : La décomposition thermique génère des vapeurs toxiques.

SECTION 11 Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Informations toxicologiques : Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.

Admin. orale (rat) DL50 [mg/kg] : Aucune donnée disponible.

SECTION 12 Informations écologiques

12.1. Toxicité

CL50-96 Heures - poisson [mg/l] : Aucune donnée disponible.

12.2. Persistance et dégradabilité

: Aucune donnée disponible.

12.3. Potentiel de bioaccumulation

: Aucune donnée disponible.

12.4. Mobilité dans le sol

: Aucune donnée disponible.

12.5. Résultats des évaluations PBT et VPVB

: Aucune donnée disponible.

12.6. Autres effets néfastes

Précautions pour l'environnement : Eviter le rejet dans l'environnement.

SECTION 13 Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Généralités : Détruire conformément aux règlements de sécurité locaux/nationaux en vigueur. Eliminer ce produit et son récipient dans un centre de collecte des déchets dangereux ou spéciaux.

ROSIER SA

Route de Grandmetz 11a B-7911 Moustier Belgique-Belgie

Tel: +32 (0)69 87 15 10

www.rosier.eu

E-mail : reach@rosier.eu



FICHE DE DONNEES DE SECURITE

Page : 6 / 6

Edition révisée n° : 2

Date : 22 / 5 / 2015

Remplace la fiche : 24 / 1 / 2013

Proleal**FSL-104**

SECTION 14 Informations relatives au transport

14.1. Numéro ONU

Information générale : Non réglementé.

14.2. Nom d'expédition des Nations unies

: Non réglementé.

14.3. Classe(s) de danger pour le transport

Transport terrestre : Non réglementé.

Transport par mer : Non réglementé.

Transport aérien : Non réglementé.

14.4. Groupe d'emballage

: Non réglementé.

14.5. Dangers pour l'environnement

: Aucun(e).

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

: Aucun(e).

14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention MARPOL 73/78 et au recueil IBC

: Non applicable.

SECTION 15 Informations réglementaires

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

: S'assurer que toutes les réglementations nationales ou locales sont respectées.

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

: Aucune donnée disponible.

SECTION 16 Autres informations

Autres données : Aucun(e).

Le contenu et le format de cette fiche de données de sécurité sont conformes au Règlement (EU) 453/2010 (REACH Annexe II).

DENEGATION DE RESPONSABILITE Les informations contenues dans ce dossier proviennent de sources que nous considérons être dignes de foi. Néanmoins, elles sont fournies sans aucune garantie, expresse ou tacite, de leur exactitude. Les conditions ou méthodes de manutention, stockage, utilisation ou élimination du produit sont hors de notre contrôle et peuvent ne pas être du ressort de nos compétences. C'est pour ces raisons entre autres que nous déclinons toute responsabilité en cas de perte, dommage ou frais occasionnés par ou liés d'une manière quelconque à la manutention, au stockage, à l'utilisation ou à l'élimination du produit. Ce dossier a été rédigée et doit être utilisé uniquement pour ce produit. Si le produit est utilisé en tant que composant d'un autre produit, les informations s'y trouvant peuvent ne pas être applicables.

Fin du document

ROSIER SA

Route de Grandmetz 11a B-7911 Moustier Belgique-Belgie

Tel: +32 (0)69 87 15 10

www.rosier.eu

E-mail : reach@rosier.eu